

Le Jaloux d'Ansembourg

(Légende.)

Vers le milieu du XV^e siècle un baron d'Ansembourg, nommé Philippe, avait une femme qu'il aimait éperdument; de son côté, Victorine, qui réunissait la beauté, les grâces et les vertus d'un ange, idolâtrait son mari qu'elle avait rendu père de plusieurs enfants. Rien ne paraissait devoir troubler le bonheur de cet heureux ménage, quand le démon vint y porter la discorde.

Il souffla dans le cœur naturellement vain et soupçonneux de Philippe cette funeste passion qui corrode et dégrade l'âme, cette frénésie qui veut hypocriser l'amour, alors qu'elle n'est que le résultat de la méfiance ou du mépris, et parfois l'expression de la haine; en un mot la jalousie, ce sentiment aussi funeste à ceux qui en sont l'objet qu'à ceux qui l'éprouvent, s'empara de l'esprit du baron à l'exclusion de la confiance et de l'estime qui naguères y dominaient.

Dès lors le bonheur s'exila du château d'Ansembourg.

Cependant rien dans la conduite de la vertueuse Victorine ne justifiait à son égard les soupçons injurieux de son mari. Une femme qui a honte du vice ne peut faillir à ses devoirs, mais le jaloux ressemble à l'enfant qui s'affraie des monstres créés dans les ténèbres par son imagination; les emportements de Phillippe allèrent si loin, qu'un beau jour il frappa de sa dague l'infortunée Victorine, et l'étendit à ses pieds sans mouvement et sans vie.

Peu de temps après les yeux de Philippe d'Ansembourg se désillèrent; il reconnut et déplora son erreur, mais elle était irréparable; enfin persécuté par ses remords, agité par le désespoir, il se perça le cœur du même glaive qui lui avait servi à frapper sa victime.

Depuis ce jour l'ombre de ce malheureux Philippe vient errer sur le théâtre de son crime et y fait entendre les cris aigus de la douleur et du repentir.

Quoiqu'il en soit de l'aventure romantico-tragique que nous venons de raconter, les sires d'Ansembourg n'en étaient pas moins réverrés dans la contrée ainsi qu'à la cour de Luxembourg où ils tenaient un rang honorable. Le sceau d'Ansembourg a scellé la charte qui consacre la vouerie de St.-Maximin en faveur de Conrad II; une autre charte de 1210, par Henri de Luxembourg, marquis d'Arlon; le testament que Wenceslas I^r fit rédiger le 1^{er} février 1377, et la dotation que Jeanne de Roussi, veuve du Sire de Girsch, fit, en 1396, à l'hospice de Luxembourg de sa cense de Klengelscheuer. Ces diverses citations, que nous pourrions multiplier, indiquent suffisamment l'importance que ces châtelains avaient alors.

La seigneurie d'Ansembourg, qui formait une prévôté, a passé au XV^e siècle dans la maison de Raville ou de Rallingen. En 1451 comparut Théodore de Raville, comme sire d'Ansembourg, à l'inauguration de Philippe-le-Bon; en 1560 et 1563, Jacques et Jean de Raville, seigneurs d'Ansembourg et de Septfontaines, ornaient le conseil provincial de Luxembourg; en 1582 Jacques tenait le premier rang au siège des nobles en qualité de justicier. Il y fut remplacé par son fils Pierre-Ernest, décédé en 1623, seigneur de Raville, d'Ansembourg, de Septfontaines, de Dalenbrock, de Kœrich, marquis d'Arlon, maréchal héréditaire et gouverneur du Luxembourg, comme le témoigne son épitaphe que nous a transmise le père Bertholet, tome VI, p. 139 (voir p. 38).

Cette épitaphe était décorée des armoiries de Raville, qui sont de gueules à trois chevrons d'argent.

Le sire Joseph de Thomassin ayant épousé une dame de Raville devint, de ce chef, seigneur d'Ansembourg. Vers le commencement du XVIII^e siècle, la famille des Marchant succéda, aussi par alliance, à celle des Thomassin dans cette seigneurie, qu'ils la possèdent encore aujourd'hui.

Cette famille de Marchant a été anonblie, en 1681; le titre de baron d'Ansembourg lui fut donné en 1728 et celui de comte en 1749 (Nobiliaire des Pays-Bas).

Das Rätsel von Wildenwarth

Kriminal-Roman von MATHIAS BLANK

(Nachdruck verboten)

13

« Dreiunderttausend Mark! Das ist mein Schaden. Ich muß die Perlen wiederbekommen, ich bin sonst zugrunde gerichtet. »

Der Inspektor griff unterdessen nach dem Tischtelephon und ließ sich mit der Polizeiwache verbinden.

« Geduld! Wenn er die Perlen holte, dann muß er uns jetzt verraten, was damit geschehen ist. Unterbrechen Sie mich aber nicht, auch wenn Ihnen manches befremdet erscheinen mag. »

Es währte nicht lange, da wurde nach kurzem, starkem Pochen die Türe zu dem Amtszimmer des Kriminalkommissars geöffnet.

Ein Polizist führte die große, hagere Gestalt des Verhafteten hinein und erstatte in militärischem Tone Meldung.

Mit schleifenden Schritten trat der Dieb, dessen Hände mit einer Schließkette gefesselt waren, vor den Schreibtisch hin.

« Sie heißen Manfred Kruse, sind in Burg geboren und seit zwei Tagen hier in Wildenwarth. »

« Ja! »

« Sie wissen, was gegen Sie zur Anklage gemacht wird. Da Sie bei der Tat selbst überrascht wurden, in dem Trikotanzug der Hoteldiebe, in den Schuhen mit Gummisohlen, mit dem Gummihandschuh, dann im Besitze mehrerer Sperrhaken, so werden Sie einsehen, daß ein Leugnen zwecklos ist. Nur ein bedingungsloses Geständnis kann Ihnen mildernde Umstände verschaffen. »

Der Dieb ließ die fleischige Unterlippe noch tiefer hängen und antwortete knurrend:

« Ich leugne auch nichts! »

« Ich will Ihnen dafür auch verraten, daß wir Sie schließlich gar nicht abgefangen hätten, daß wir von Ihnen eigentlich gar keine Ahnung hatten, wenn es uns der andere nicht erzählt haben würde. Der wies uns an die Wendeltreppe, daß Sie von dieser zu erwarten seien. »

« Der Schuft, und ich — »

Dann schwieg Kruse und spuckte aus. « Kennen Sie den Herrn? »

Die Hand des Inspektors wies auf Arnold Rother.

Ein Nicken war die Antwort.

« In sein Zimmer sind Sie doch eingedrungen? mit einem chloroformgetränkten Tuch haben Sie ihn betäubt und dann mit dem Gummihandschuh die Perlen aus der Milch geholt. Das wissen wir und verlangen auch weiter keinen ausführlichen Bericht. Aber woher hatten Sie nur Kenntnis von diesem eigenartigen Versteck? Ihr Genosse behauptet, Sie hätten das entdeckt. »

« Das sagt er jetzt? Schuft! » klang es wieder mit brummendem Knurren.

« An der Tat selbst leugnen Sie wohl nichts? »

« Nein! Das hätte auch keinen Sinn! Aber Benrath hat alles vorbereitet; er wußte, daß ein Agent von Rother und Brandeis die Perlen von Wildenwarth schaffen sollte; auf seinen Vorschlag sind wir mitgereist; aber während der Fahrt ließ sich die braune Lederhandtasche nicht stehlen. Er machte dann den Plan für den Diebstahl. »